

Texte action de l'Ecole Emancipée :

CAN des 14 et 15 novembre 2017

Situation générale

Six mois se sont écoulés depuis l'élection d'E. Macron, six mois au cours desquels le gouvernement a avancé au pas de charge dans la voie du toujours plus libéral. Parallèlement au dossier majeur qu'est la loi travail, traitée par ordonnances, des chantiers sont ouverts sur tous les fronts et les annonces s'accumulent : baisse des APL, suppressions de contrats aidés, hausse de la CSG, suppression de l'ISF, mise en place d'une flat tax pour les plus riches, plan de loi de finance de la sécurité sociale, sans compter le gel du point d'indice, le retour du jour de carence et le report des mesures PPCR dans la fonction publique. Les réunions préparatoires aux réformes de la formation professionnelle et de l'assurance chômage ont débuté en octobre, tandis que les négociations sur la future réforme des retraites sont annoncées pour début 2018.

Par ailleurs, depuis le 1er novembre 2017, nous sommes sorti.es de l'état d'urgence mais nous sommes entré.es dans un nouveau, celui instauré par la loi anti-terroriste votée massivement à l'Assemblée comme au Sénat en octobre dernier. Pour Gérard Collomb, c'est une « réponse durable à une menace devenue durable ». Cette loi donne aux forces de l'ordre des moyens renforcés dans des « périmètres de protection ». Même si le Ministre de l'Intérieur se défend de vouloir faire de cette loi un outil de lutte contre l'immigration clandestine, on peut s'inquiéter des dérives possibles. Les récentes condamnations du préfet des Alpes-Maritimes pour atteinte au droit d'asile des réfugié.es en mars et août 2017 nous rappellent à la vigilance.

Le rêve libéral de voir chaque individu créer sa petite entreprise fait son chemin. Macron et son gouvernement sont à pied d'œuvre pour démonter peu à peu les principes de solidarité défendus dans le programme du CNR, principes qui freinent l'avènement de ce qu'ils appellent le nouveau monde : un monde basé sur une concurrence de chacun.e contre chacun.e, un monde où l'on fait croire que diminuer les cotisations salariales est un progrès, où le service public est un concept ringard et où les règles collectives doivent disparaître au profit d'une négociation individuelle de ses droits, un monde où il vaudra mieux naître du bon côté.

Face aux réformes successives, le SNES et la FSU ne peuvent se limiter à informer et donner les outils pour décrypter les projets gouvernementaux une fois ceux-ci annoncés. Le gouvernement fait en amont de l'annonce de chaque réforme un travail de communication redoutable. Il nous faut prendre le contre-pied de cette communication, anticiper et diffuser très tôt les contre-arguments qui permettront de mobiliser les collègues. Macron s'est autoproclamé "maître du temps", c'est aussi sur ce terrain que l'action syndicale doit combattre sa politique : être à l'initiative en lançant des campagnes offensives. Dans notre secteur, il est plus qu'urgent de mobiliser sur le lycée, le bac, le collège.

Par ailleurs, la période a été marquée par des révélations de harcèlement et de multiples agressions sexuelles, qui ne doivent pas rester un épisode médiatique. Le combat mené par les associations féministes pour dénoncer et combattre depuis des années les violences faites aux femmes doit être soutenu sans réserve par les pouvoirs publics qui doivent donner les moyens financiers, juridiques et éducatifs. Le SNES défend la proposition de loi Cadre rédigée par le Collectif National pour les Droits des Femmes qui propose de prendre en compte la globalité des violences et les manières de les combattre. De plus, ces mobilisations doivent être l'occasion d'une prise de conscience de la nature des relations entre hommes et femmes dans la société, et d'interroger nos comportements individuels, que ce soit dans les relations sociales en général ou dans notre pratique syndicale.

Solidarité et services publics mis à mal.

Déjà largement cassés par les politiques des gouvernements précédents, les principes d'une société

solidaire sont achevés par l'équipe Macron-Philippe. Sans complexe. L'exemple de l'augmentation de 1,7 % de la CSG dans le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale est parlant. Grâce à cela, et fidèle à son projet, le gouvernement s'est préparé une raison de s'attaquer au salaire socialisé, en promettant de compenser la baisse du pouvoir d'achat par la suppression des cotisations chômage et maladie des salarié.es. Dans la perspective rapprochée de la réforme de la formation professionnelle et de l'assurance-chômage et dans le nouveau paysage dressé par les deux lois de réforme du code du travail, on comprend que la logique ultra-libérale à l'œuvre est encore facilitée.

Chez les retraité.es (pour lesquels la hausse de la CSG ne sera pas compensée) et les fonctionnaires, la colère a été visible lors des mobilisations des 28 septembre et 10 octobre derniers. Cette dernière journée de grève a d'ailleurs montré l'ampleur de la rupture entre les agent.es de la Fonction Publique et le gouvernement. L'appel commun des organisations syndicales pour le boycott du prochain Conseil Commun de la FP du 6 novembre, s'il est un bon signe, ne peut être la seule réponse au mépris affiché. Pour inscrire la réussite du 10 octobre dans un plan d'action, le SNES mandate la FSU pour être à l'initiative d'une intersyndicale sur les perspectives d'actions dans la FP, notamment en proposant une journée de grève avant les prochaines vacances.

Les attaques contre les fonctionnaires, des plus globales comme la suppression des 120 000 postes, aux plus basement vexatoires et infamantes comme le retour de la journée de carence, s'articulent dans une gestion traditionnelle de droite où, au-delà des agent.es, ce sont les missions des services publics qui sont frappées. Le gouvernement annonce une vaste réduction de l'action de l'État intitulée "plan action publique 2022", qui mettrait en place un "État plate-forme" pour "accompagner la baisse des dépenses publiques". La feuille de route est claire : voire quelles missions peuvent être transférées aux autres collectivités, au secteur privé, voire purement et simplement abandonnées.

Les services publics ne font pas partie du projet de société Macron. Vouloir devenir fonctionnaire n'est certainement pas assez ambitieux... Dans l'éducation nationale par exemple, alors même que l'école vit une forte crise du recrutement, il n'y a pas eu, cette année encore, ni à l'ouverture, ni à la fermeture des sessions d'inscription, d'annonce sur le nombre de postes ouverts aux concours enseignants. Pourtant, publier ce nombre de postes avant les inscriptions serait un élément (parmi d'autres) qui permettrait d'attirer plus de candidat.es. Ce point "technique" est un marqueur idéologique de plus de cette vision d'une société d'où les SP doivent être forcément rentables, et où c'est à chacun.e de produire individuellement les conditions d'une vie dont il.elle est complètement responsable.

Education

Bien que les emplois aidés soient des contrats précaires, leur suppression signifie que certaines missions ne sont plus assurées dans les établissements. Le SNES FSU doit donc recenser ces missions et demander au MEN comment il compte compenser leur disparition par des emplois dignes de ce nom.

Au collège

Après la mise en place contestée de la réforme Vallaud-Belkacem du collège (notamment en ce qui concernait les options, les EPI et l'AP), les assouplissements mis en place par Blanquer sont tout aussi contestables car ils ne résolvent en rien les difficultés de la profession ni ne feront mieux réussir les élèves.

Le collège unique a permis la massification de l'enseignement en France, mais pas la démocratisation promise (faute de moyens budgétaires et pédagogiques et de visées politiques). Le collège, pivot du système éducatif, demeure un lieu stratégique de la reproduction sociale et un outil de tri social et d'orientation subie en fin de 3°. Cette question est d'autant plus importante maintenant qu'est annoncée une nouvelle réforme du lycée. Le SNES-FSU doit donc penser l'articulation entre collège et lycée puis supérieur car c'est bien un tout qu'il faut réformer intelligemment. Il doit donc continuer de porter les revendications de la profession et donner rapidement des consignes, notamment par rapport au LSUN et au DNB car l'aménagement proposé au CSE du 19 octobre, qui consiste au rééquilibrage entre le contrôle continu et le contrôle final n'est pas suffisant. On ne peut pas s'accommoder du maintien du bilan de cycle basé sur les compétences.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en place du dispositif « *Devoirs Faits* » qui se trouve être un outil démagogique servant la communication ministérielle puisque l'ancien chef de la DGESCO n'hésite pas à affirmer dans 20 minutes que : « les élèves bénéficieront d'une heure d'aide aux devoirs encadrés par des enseignants ». Mais la réalité du terrain est, elle, tout autre. Ainsi, lors du stage organisé par le secteur collège du SNES sur les mixités sociales et scolaires, des tendances lourdes ont été mises en lumière comme l'état d'impréparation totale dans le cadre de la mise en oeuvre de DF, la caporalisation des personnels sommés de répondre aux injonctions des chefs d'établissement (personnels en sous-service désignés comme volontaires), l'appel aux AED/AESH au risque de fragiliser lourdement la vie scolaire des établissements ou encore la recherche hâtive de Volontaires Services Civiques sans statut et sans formation, au salaire indécent... Ce dispositif ne répondra manifestement pas au défi qu'il est censé relever à savoir réduire l'échec scolaire et les inégalités qu'induisent parfois les devoirs. Le SNES-FSU doit donc revendiquer la création de postes d'enseignant.es.

Les évaluations nationales de 6ème sont chronophages et la profession en voit mal l'utilité. Le SNES FSU doit dès à présent en demander une remise à plat afin a minima d'en déterminer clairement les objectifs, et, le cas échéant, en demander la suppression.

Le lycée 4.0

La mise en place du lycée 4.0 (numérique) à marche forcée dans certaines régions (ex : Grand Est) pose de nombreuses questions. Elle a été installée sans véritable concertation, donc sans possibilité de réflexion des équipes pédagogiques et des parents quant à cet environnement numérique imposé. Sous couvert de modernité, d'outil permettant une meilleure réussite scolaire et préparation des élèves au monde de demain, elle accentue la marchandisation de l'école, pose la question de l'accès aux bases de données de l'EN (demande de Microsoft), transforme nos métiers, participe d'un management autoritaire, répond pas à pas à la mise en place d'un projet libéral de l'école (employabilité). Nous demandons qu'à minima un moratoire ait lieu et sinon son arrêt dans les conditions actuelles.

Nouvelle évaluation des personnels

Lors de précédentes CAN, le SNES avait acté le principe de rencontres des S3 avec les IA-IPR, et s'était donné comme objectif d'informer les collègues sur le déroulement des rendez-vous de carrière. Recueillir ces retours permettrait au SNES FSU de reprendre ses réflexions sur le rôle de l'évaluation et la place des IPR dans celle-ci.

En somme, le SNES FSU doit être à l'offensive sur tous ces sujets. Nous devrions également éviter les hésitations comme cela été le cas pour rejoindre l'appel intersyndical du 16 novembre. Il est essentiel pour le SNES-FSU de montrer sa détermination à mobiliser les collègues sur les journées d'action auxquelles il appelle en produisant et diffusant le matériel nécessaire.